

Toulouse, le 23 Juin 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional 06 33 59 03 35 / j-savary@wanadoo.fr

Objet : Randonnée vélo-sud-2015 pour demander l'aménagement de la Véloroute (V85) (420km) Et demande au Conseil Départemental du Gard d'accélérer les travaux de la Véloroute V85, en priorité entre Sumène et Le Vigan.

À M. Jean-Louis Lagarde
Maire de La Cadière-et-Cambo

Monsieur le Maire,

Je vous remercie pour votre réponse du 9 Juin, par laquelle vous soutenez nos demandes pour accélérer la réalisation des Véloroutes V85 et V70 dans le Gard.

Vous ne comprenez pas pourquoi nous demandons en priorité l'aménagement du tronçon entre Sumène et Le Vigan.

Nous savons que la RD999 est très dangereuse entre Ganges et St-Hippolyte-du-Fort – surtout entre Ganges et La Cadière-et-Cambo-, et d'ailleurs notre randonnée évitera cette portion de la D999 en passant par Montolieu.

Mais nous considérons que la partie Ganges-St-Hippolyte-du-Fort va être aménagée, puisque la décision est prise : la création d'une Voie Verte sur cette partie est en effet à l'étude en 2015.

On peut prévoir que l'aménagement de la Voie Verte suivra l'étude, et sera réalisé en 2016 ou 2017.

Ces études et travaux d'un tronçon qui concerne deux départements sont réalisés en coopération entre les deux départements.

Nous interviendrons pour demander l'accélération de ce projet de Voie Verte.

Nous concentrons donc notre demande au Conseil Départemental sur la partie à aménager après 2017 ... et Sumène-Le Vigan nous paraît être la priorité, avec, en premier, la réouverture du long tunnel qui permet de relier Sumène à la vallée.

Espérant votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon